

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE PROANIMA ET LA FAMILLE D'ACCUEIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME «FAMILLES D'ACCUEIL»

Proanima déclare s'être assuré que l'animal :

- a été examiné par son personnel médical.
- A été vacciné (herpesvirus, calicivirus, panleucopénie), vermifugé et micropuçé s'il est en âge de l'être.
- va être stérilisé une fois que l'animal aura l'âge nécessaire.

Proanima s'engage à :

- Maintenir la vaccination et la vermifugation à jour.
- Examiner l'animal si les symptômes relevés par la famille d'accueil nécessitent une investigation.
- Fournir un contact d'urgence durant les heures d'ouverture de Proanima.
- Fournir à la famille d'accueil la nourriture appropriée à la diète de l'animal durant son hébergement.
- Fournir à la famille d'accueil la litière appropriée s'il s'agit d'un chat ou d'une portée de chatons durant toute la durée de l'hébergement.
- Assurer un suivi durant l'hébergement de l'animal.

Proanima peut offrir :

- au besoin, une formation sur la qualité d'hébergement, les manipulations et la socialisation de l'animal.
- des frais d'adoption réduits de moitié si la famille d'accueil souhaite adopter le chat qu'elle héberge.
- le matériel nécessaire afin de répondre aux besoins de base de l'animal.

Proanima ne peut offrir :

- Aucune garantie quant à l'état de santé, au caractère futur, aux habitudes de vie et à la propreté de l'animal durant son hébergement en famille d'accueil.
- Aucune garantie sur les allergies, contamination, dommages matériels et physiques (destruction de meubles, morsures, etc.) que l'animal pourrait causer.
- Aucune garantie sur l'absence totale des maladies transmissibles à l'humain (zoonoses)
Exemples : teigne, parasites intestinaux ou autre maladie transmissible à l'humain.

- Aucune facture ou soin vétérinaire contractés par la famille d'accueil lors d'une visite à une clinique vétérinaire autre que celle du refuge ne seront remboursés par Proanima.
- aucune évaluation des autres animaux de la famille d'accueil.

Responsabilités de la famille d'accueil :

- Comprendre et accepter chacune des déclarations de Proanima citées plus haut.
- Héberger l'animal pour une durée minimale de 1-3 mois selon l'âge des chatons.
- Maintenir les vaccins de ses propres animaux à jour.
- Comprendre et accepter que Proanima aura la permission de voir l'animal en tout temps.
- Se rendre disponible pour faire les suivis nécessaires et se présenter aux rendez-vous requis par Proanima.
- Contacter Proanima immédiatement en cas de problèmes de santé, de comportement ou de fugue de l'animal.
- Donner les traitements médicaux à l'animal si nécessaire.
- Venir chercher les prescriptions nécessaires dans les 24 heures suivant leur disponibilité.
- Respecter l'exigence que l'animal n'ait aucun contact avec d'autres animaux de la famille à moins d'avis contraire de la coordinatrice des familles d'accueil.
- Fournir un environnement adéquat et sécuritaire pour les chatons tel qu'indiqué dans le guide fourni.
- Donner une nutrition adéquate selon le guide fourni.
- Faire la socialisation requise dans le développement normal d'un chaton.
- Comprendre que les chatons (particulièrement les chatons orphelins) ont une santé précaire et que les décès sont possibles. Aucune facture ou soin vétérinaire contractés par la famille d'accueil lors d'une visite à une clinique vétérinaire autre que celle du refuge ne seront remboursés par Proanima.
- Prévoir du matériel et des accessoires nécessaires pour répondre aux besoins de l'animal et avertir la coordonnatrice dans le cas manquant.
- Si possible, faire la promotion de l'animal afin de favoriser son adoption et faire remplir un formulaire de demande d'adoption par toute personne intéressée à adopter l'animal. Le formulaire devra ensuite être remis à Proanima.
- En cas de retour de l'animal urgent ou nécessaire, prévenir Proanima du motif de ce retour et respecter un préavis d'au moins 48 heures avant de le retourner au refuge.

- Avertir Proanima si un membre de la famille en contact avec les chatons souffre d'une maladie affectant son système immunitaire (cancer, maladie nécessitant des médicaments immunosuppresseurs).
- accepter que Proanima dispose comme il l'entend des animaux hébergés : certains seront adoptés via Proanima (soit dans ses familles d'accueil ou au refuge), d'autres seront transférés dans l'une de nos animaleries partenaires ou dans un autre refuge, selon les besoins et les observations faites sur l'animal.

J'ai pris connaissance des termes et conditions de ce contrat, déclare les avoir bien comprises et accepte de m'y conformer.

Signature du représentant de la famille d'accueil Date du départ

Voici deux façons de me rejoindre :

Courriel _____ No de téléphone _____

Signature du responsable du Programme de familles d'accueil. Date de retour prévue

Prolongation de l'hébergement jusqu'au : _____

Date de prolongation

Motif de retour de l'animal : _____

_____ Date : _____